

LA VIE OUVRIÈRE À ALGER EN 1913

LA VIE OUVRIÈRE À ALGER
par C. S., ouvrier
(*L'Écho d'Alger*, 20 août 1913)

A moins de parcourir tout Alger, d'aller dans tous les ateliers et usines de la belle capitale pour se renseigner auprès des directeurs ou chefs d'usines, qui eux certainement n'ont pas toujours le temps ou la bonne volonté pour nous répondre, il nous est impossible de savoir réellement le nombre d'ouvriers qui, à Alger, forme l'armée du prolétariat.

A la mairie, à l'inspection du travail, au gouvernement général, tous ignorent la nécessité d'une statistique donnant à quelques unités près, certainement, le nombre d'ouvriers occupés dans chaque profession dans les usines où ateliers du même ordre.

Aussi, dans notre courte étude, nous serons obligés, pour certaines professions, de faire des omissions que nous aurions été très heureux d'éviter.

*
* *

Nous allons donner, avec le plus d'exactitude possible, le nombre d'ouvriers employés dans différentes professions, avec la moyenne du salaire journalier dans chaque catégorie, pour nous permettre de nous rendre compte des ressources dont disposent les différentes parties de la classe ouvrière, afin d'exposer et d'étudier les moyens de résoudre quelques questions sociales qui, par leur nécessité, s'imposent à l'examen de tous.

On peut classer les ouvriers en quatre groupes, selon qu'ils ont ou n'ont pas d'avantages en plus de leur salaire journalier :

- 1° Ceux qui ne jouissent ni de retraite, ni de solde de maladie, ni de repos payé ;
- 2° Ceux qui, n'ayant ni de retraite, ni de repos payé, ont une solde de maladie ;
- 3° Ceux qui, n'ayant pas de retraite, ont une solde de maladie et des repos payés ;
- 4° Ceux qui ont une retraite, solde de maladie et des repos payés.

Tous, en général, sont assurés contre les accidents, soit par celui qui les occupe qui est leur assureur, soit par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances.

Quelques catégories d'ouvriers ont des indemnités de cherté de vivres, résidence, habillement, charges de famille, que nous négligerons dans cette courte étude, bien qu'elles soient appréciables pour l'ouvrier.

Dans le premier groupe on range :

1.150 ouvriers boulangers travaillant, soit au pétrin mécanique, soit à la main, et dont le salaire moyen est de 5 francs par journée de 8 à 12 heures. Il faut compter, parmi ces ouvriers, les maîtres de pelle, dont le salaire moyen est de 6 fr. 50.

1.800 maçons et plâtriers, pour la plupart étrangers, avec salaire de 6 francs pour les maçons, 8 francs pour les plâtriers et une journée de 9 heures. Le chômage diminue sensiblement le salaire de ces ouvriers.

2.000 manœuvres-maçons, tous étrangers ou indigènes, avec un salaire moyen de 2 fr. 50.

150 tailleurs de pierre atteignant 8 fr. 50 comme moyenne, avec journée de 9

heures, mais exposés au chômage.

180 marbriers, salaire moyen de 6 fr., journée de 9 heures.

250 charpentiers, dont 100 charpentiers-calfats, avec salaire moyen de 6 fr. 50, journée de 9 heures.

400 peintres en bâtiments et voitures, 500 menuisiers, 100 charrons, à salaire moyen de 5 fr. 50 et une journée de 10 heures.

600 serruriers, forgerons, salaire moyen de 5 fr. 50 et journée de 10 heures.

1.100 mécaniciens-ajusteurs, 6 francs par journée de 10 heures.

10 fondeurs-mouleurs, 120 tailleurs, avec 5 fr. 75 par journée de 10 heures.

230 coiffeurs, 6 francs, pourboires compris, par journée de 10 et 12 heures.

600 cordonniers européens, dont 200 occupés par la [Société d'entreprises de fournitures militaires](#), avec salaire moyen de 5 francs et journée de 10 heures.

600 tonneliers, avec 6 fr. 25 et journée de 9 et 10 heures.

Dans ce groupe se rangent encore :

L'usine à gaz, avec 300 ouvriers, manœuvres, terrassiers, pour la plupart étrangers, avec salaire moyen de 6 francs pour les ouvriers, 3 fr. 25 pour les manœuvres, journée de 10 heures.

L'usine [Caussemille](#) [allumettes], occupant 500 ouvriers, ouvrières et apprentis, avec salaire moyen de 4 fr. 75 pour les ouvriers, 2 fr. 75 pour les ouvrières.

*

* *

Dans le deuxième groupe on range :

L'[usine Altairac](#), avec un personnel de 120 ouvriers et ouvrières, avec salaire moyen, les coupeurs et selliers 7 francs, les cordonniers 5 francs, les manœuvres 3 fr. 75. Cette usine donne du travail en ville à 300 ouvriers et ouvrières.

*

* *

Dans le troisième groupe on range :

La Société des [C. F. R. A.](#) [Chemins de fer sur route d'Algérie], avec 220 wattmans et receveurs, salaire moyen 4 fr. 50, 130 ouvriers des ateliers et dépôt, salaire moyen 5 francs et 10 heures de travail.

Les Sociétés [T. A.](#) [Tramways algériens] et [T. M. S.](#) [Tramways et messageries du Sahel], avec 250 ouvriers, wattmans, receveurs, salaire moyen 4 fr. 75, journée de 10 heures.

*

* *

Enfin, dans le quatrième groupe, on range les administrations :

Arsenal, campement, cartoucherie, avec un personnel total de 300 ouvriers, ouvrières et apprentis, salaire moyen de 6 fr. pour les ouvriers, 4 francs pour les ouvriers et manœuvres, 8 heures et demie de travail, retraite à 60 ans.

Les P. T. T., avec 250 surveillants, ouvriers, facteurs, avec salaire moyen de 6 fr. 25 pour les ouvriers, journée de 8 à 10 heures, retraite à 55 ans.

La Compagnie P.-L.-M. [Paris-Lyon-Méditerranée], avec un personnel de 500 ouvriers et manœuvres, salaire moyen de 6 fr. 25 pour les ouvriers et de 4 fr. 75 pour les aides et manœuvres, journée de 10 heures, retraite à 55 ans.

*

* *

Enfin, dans ce court exposé, nous aurions pu ranger dans un groupe spécial un grand nombre de salariés divers, n'ayant aucun avantage, et dont le prix de la journée varie entre 3 et 5 francs, avec 10 et 12 heures de travail par jour.

Les salaires moyens ont été calculés sur ce que l'ouvrier touche effectivement, c'est-à-dire avec les plus-values données par les travaux à la tâche, mais il faut considérer que l'ouvrier n'a que 25 ou 26 jours de travail sur 30 et 31 dont se compose le mois ; ces 4 ou 5 jours de repos non payés qui lui sont imposés par la loi, diminuent sensiblement son salaire.

Nous avons constaté dans les ateliers que nous avons visités le grand nombre de demi-ouvriers, le peu de bons ouvriers finis et, surtout, l'absence presque complète d'apprentis.

Quant aux salaires, malgré leur augmentation progressive, on sera encore dans l'obligation de les accroître si l'on ne modifie pas « le système économique actuel », qui augmente constamment le coût de la vie.
